

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 27  
Votants : 27  
Pour : 27

L'an deux mille huit, le 12 avril, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.

Date de convocation : 7 avril 2008

**PRESENTS** : Annick CAROT, Laurent GUIMBERTEAU, Dominique MORTEMOSQUE, Gabriel VIDAUD, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Marie-Line BOISSERIE, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE, Thierry PIMOUGUET,

**ABSENTS** : Pierre BONAL, Jacques CHASTANET, Alain MERCHADOU.

**Secrétaire de séance** : Daniel SEGALA

**OBJET :**

**Taux de la taxe  
d'enlèvement des ordures  
ménagères  
(TEOM)**

José Daniel, le Président, informe les membres de l'assemblée qu'il est nécessaire de fixer les taux de la TEOM pour l'année 2008 en se référant à ceux adoptés par le SMICTOM de Lalinde / Le Buisson.

Taux 1 : Ramassage en porte à porte 2 fois par semaine

Taux 2 : Ramassage en porte à porte 1 fois par semaine

Taux 3 : Apport volontaire vers des containers dispersés

Taux 4 : Apport volontaire vers des containers regroupés

Ces taux étant appliqués selon le zonage

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Fixe** les taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008 comme suit :

TAUX	BASES	TAUX	PRODUITS
Taux 1 = Zone verte	542 927	12,5 %	67 866
Taux 2 = Zone rouge	154 088	10,38 %	15 994
Taux 3 = Zone bleue	1 969 807	9,63 %	189 692
Taux 4 = Zone hachurée	348 262	8,75 %	30 473

Pour obtenir **304 025 €** de produit attendu de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : 21 AVR. 2008

Publié ou notifié  
Le : 24 AVR. 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 14 avril 2008

Le Président, José Daniel

21 AVR. 2008

ARRIVÉE

